



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-88513>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-88513**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Loon-Plage (59)

Correspondant : Delphine KERMOAL

Adresse : 27 place de la République, 59279 Loon-Plage

Coordonnées :

Téléphone : +33 328580939

Courriel : marchespublics@loonplage.org

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : FOURNITURES ET LIVRAISONS DE DENRÉES PAR UN TRAITEUR POUR LES MANIFESTATIONS SUR LOON-PLAGE

Lieu d'exécution et de livraison : COMMUNE, 59279 LOON-PLAGE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : FOURNITURES ET LIVRAISONS DE DENRÉES PAR UN TRAITEUR POUR LES MANIFESTATIONS SUR LOON-PLAGE

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 01/09/2025 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25-DAC-03

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- Lot(s) 1 - DENRÉES APÉRITIVES FROIDES POUR COCKTAILS ET RÉCEPTIONS
- Lot(s) 2 - DENRÉES APÉRITIVES CHAUDES POUR COCKTAILS ET RÉCEPTIONS
- Lot(s) 3 - REPAS FROIDS
- Lot(s) 4 - REPAS CHAUDS
- Lot(s) 5 - BRUNCH

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/08/2025